

Séance du 7 février 2019 à 19 heures

Le sept février deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Douelle sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (43)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (4)

M. ANNES Jean-Pierre (Bellefont-La Rauze), Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. BABOULENE Morgan (Trespoux-Rassiels).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (25)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La Rauze), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors – procuration donnée à M. SIMON), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALLAS Béatrice (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines – procuration donnée à Mme HILT), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 5

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20190207-05_07_02_2019-DE
Reçu le 13/02/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Administration générale et Affaires juridiques

Objet : Nouvelle désignation des Conseillers communautaires au sein du PETR

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 7 février 2019

Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Service : Administration générale et affaires juridiques

Objet : Nouvelle désignation des Conseillers communautaires au sein du PETR

Mesdames, Messieurs,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2017 de M. le Préfet du Lot concernant la nouvelle composition du Conseil communautaire du Grand Cahors ;

Vu la délibération communautaire n° 8 du 29 janvier 2018, approuvant, les statuts du Grand Cahors qui intègrent, à l'article 5, la nouvelle composition du Conseil communautaire qui comprend désormais 68 membres ;

Vu la délibération en date du 15 novembre 2018 désignant Mme Martine FOURNIER-BREUILLE en qualité de déléguée suppléante au sein du PETR en remplacement de M. Serge NOUAILLES ;

Considérant que par conséquent, certains élus ne sont plus conseillers communautaires ou que certains conseillers titulaires sont devenus suppléants, il convient de les remplacer au sein des syndicats et organismes extérieurs, où ils avaient été initialement désignés.

Les représentants du Grand Cahors au sein du PETR ont été désignés initialement par délibération du 2 juin 2015. Les 20 délégués titulaires et 20 suppléants étaient :

TITULAIRES :

- | | |
|-----------------------------|------------------------|
| - Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE | - Daniel JARRY |
| - Michel SIMON | - Geneviève LAGARDE |
| - Serge MUNTE | - Geneviève LASFARGUES |
| - Catherine BONNET | - Vincent BOUILLAGUET |
| - Gérard MIQUEL | - Jean PETIT |
| - Henri COLIN | - Claude TAILLARDAS |
| - Martine LOOCK | - Brigitte DESSERTAINE |
| - Pascal LAVAUUR | - Bénédicte LANES |
| - Martine FOURNIER-BREUILLE | - Roland HUREAUX |
| - Jean-Paul MOUGEOT | - Jean-Noël GALTHIE |

SUPPLEANTS :

- | | |
|-------------------|-------------------|
| - Bernard DELPECH | - Jean-Paul DUJOL |
|-------------------|-------------------|

- Alain SAN JUAN
- Willy PARNAUDEAU
- Françoise FAUBERT
- Guy JOUCLAS
- Joëlle VANBESIEN
- Philippe FIGEAC
- Gérard HEE
- Géraud SINDOU
- Philippe CANCEIL

- Serge NOUAILLES
- Sabine HAUDRY
- Jean-Jacques PECHBERTY
- Jean-Luc GUILLEMOT
- Ludovic DIZENGREMEL
- Jean-Pierre CORMANE
- Joël GILBERT
- Isabelle RIVIER-DELFAU
- Fabrice DIOT

Pour mémoire, suite à la l'inéligibilité de M. Roland HUREAUX prononcée par le Conseil d'Etat par décision du 10 juillet 2015, Jean-Luc MAFFRE avait été installé en qualité de conseiller communautaire et par délibération en date du 7 décembre 2015, était désigné en remplacement de M. HUREAUX comme délégué titulaire au sein du PETR.

Par ailleurs, suite à la démission de M. Gérard HEE, Jérôme GILES avait été installé en qualité de conseiller communautaire en mars 2016 et par délibération en date du 7 juillet 2016, était désigné en remplacement de M. HEE comme délégué suppléant au sein du PETR.

Enfin, suite à des démissions et à la recomposition du Conseil communautaire, certains membres ne sont plus conseillers communautaires ou sont devenus conseillers communautaires suppléants et ne peuvent par conséquent plus siéger au sein d'organismes extérieurs tels que le PETR. Par délibération susvisée en date du 15 novembre 2018, Mme Martine FOURNIER-BREUILLE avait été désignée par erreur en qualité de déléguée suppléante afin de remplacer M. Serge NOUAILLES alors qu'elle était déjà déléguée titulaire au sein du PETR. Sont ainsi concernés Serge NOUAILLES, Isabelle RIVIER-DELFAU, Joëlle VANBESIEN, Jean-Pierre CORMANE et Fabrice DIOT qui sont délégués suppléants qui doivent donc être remplacés afin que le nombre de suppléants au sein du PETR soit complet.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a. De modifier la délibération susvisée en date du 15 novembre 2018 en désignant Mme Martine FOURNIER-BREUILLE en tant que déléguée titulaire au sein du PETR ;
- b. De désigner de M. STEVENARD Daniel en tant que délégué(e) suppléant(e) du PETR en remplacement de M. Serge NOUAILLES ;
- c. De désigner de Mme HILT Martine en tant que délégué(e) suppléant(e) du PETR en remplacement de Mme Isabelle RIVIER-DELFAU ;
- d. De désigner de Mme VALETTE Roselyne en tant que délégué(e) suppléant(e) du PETR en remplacement de Mme Joëlle VANBESIEN ;
- e. De désigner de M. MOLINIE Romuald en tant que délégué(e) suppléant(e) du PETR en remplacement de M. Jean-Pierre CORMANE ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20190207-05_07_02_2019-DE
Regu le 13/02/2019

- f. De désigner de Mme SIMON-PIQUET Agnès en tant que délégué(e) suppléant(e) du PETR en remplacement de M. Fabrice DIOT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Président,
Jean-Marc VAISSOUZE-FAURE